
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 3 (1975)

DOI: 10.11588/fr.1975.0.48609

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Résumés Français

Christian WILSDORF

Le monasterium Scottorum de Honau et la famille des ducs d'Alsace au VIII^e siècle Vestiges d'un cartulaire perdu

Honau, localité située au nord de Kehl, actuellement sur la rive badoise du Rhin, mais dont l'emplacement était au début du Moyen-Âge une île dépendant de l'Alsace, fut le siège d'un monastère de *Scotti* qui, fondé dans le premier quart du VIII^e siècle, perdit au siècle suivant son caractère irlandais et fut remplacé avant le milieu du XI^e siècle par un chapitre collégial.

De cet établissement on possède :

1) De la période antérieure à 811 dix-sept chartes transmises par des copies des XV^e, XVI^e et XVII^e siècles; l'authenticité de deux de ces actes a été mise en doute récemment. Un ouvrage intitulé »Dagobertus rex Argentinensis episcopatus fundator praeuius« paru en 1623 et dû au jésuite Jodocus Coccius fait connaître en outre une charte et l'extrait d'une autre, mais on soupçonne cet auteur de les avoir forgés.

2) De brèves notices historiques dont la plus importante serait la »Genealogia filiorum Adalrici ducis« – il s'agit d'Adalric duc d'Alsace qui vécut dans le dernier tiers du VII^e siècle – mais cet écrit est tenu par la plupart des historiens pour une fabrication généalogique sans valeur, de la fin du Moyen-Âge.

D'autre part Coccius affirme avoir disposé d'un très ancien catalogue des premiers moines et d'un cartulaire écrit en 1079 qui aurait renfermé plus de 1000 chartes pour la période allant de la fondation au règne inclus de Charlemagne; mais selon la critique ce dernier volume serait probablement une invention de Coccius.

Or l'examen des ouvrages imprimés et manuscrits des chroniqueurs et historiographes qui, du XV^e au XVIII^e siècle, ont utilisé les archives de Honau écarte les doutes et montre la véracité des dires de Coccius. Le précieux cartulaire a disparu au XVII^e siècle, mais c'est sur lui qu'était fondée la »Genealogia filiorum Adalrici ducis« reconnue digne de foi. Des chartes contestées, seul un diplôme sans date du roi Thierry IV (721–737) est faux; encore fut-il confectionné très tôt, entre les IX^e et XI^e siècles, à l'aide d'un acte authentique. Par ailleurs des mentions, recueillies au cours de la recherche, de trois chartes perdues du VIII^e siècle s'ajoutent aux dix-neuf actes déjà catalogués.

Si minimes que soient les vestiges d'une documentation exceptionnellement abondante jadis, ils font mieux connaître la famille des ducs d'Alsace qui comptait dans l'aristocratie franque et dont la grande fortune immobilière, la puissance et le rôle joué dans l'affermissement du christianisme apparaissent nettement. De plus ils fournissent des renseignements concernant les institutions du monachisme irlandais dont le monastère de Honau, fondée par le duc Adalbert et l'abbé Benedictus, fut l'un des centres sur le continent.

Josef SEMMLER

Pépin III et les monastères francs

Les relations entre Pépin III et les monastères d'Austrasie, de Neustrie et de Bourgogne montrent que, dans ces provinces principales du royaume franc, la domination caro-

lingienne était, sur le plan institutionnel et personal, déjà fermement établie en 741. Tandis qu'il concentra ses donations sur quelques abbayes, Pépin III enleva les *monasteria* à maints évêchés pour les élever au rang d'abbayes royales ou pour inféoder leurs biens à ses vassaux. L'extension de la sphère de domination carolingienne au fur et à mesure de la dissolution de formations politiques qui se trouvaient entre les mains de dynasties concurrentes, ou qui formaient des »républiques épiscopales« nées au VII^e siècle, changea finalement la situation juridique des monastères: d'importants *monasteria* dans le *ducat* des Etichons en Alsace éliminé en 747/50, dans le duché de Bavière soumis temporairement à la tutelle de Pépin III et dans les »états ecclésiastiques« d'Auxerre, Le Mans et Poitiers montèrent au rang d'abbayes carolingiennes. Le roi acquit d'autres points d'appui de sa puissance en accordant à des couvents fondés par la noblesse dans les territoires de colonisation francs de l'Est le statut de *monasteria* royaux. Pépin III favorisa également l'expansion des diocèses de Strasbourg et de Metz, expansion effectuée par de nouvelles fondations monastiques dans la région actuelle de la Hesse méridionale, de Bade et de Suisse, relayant ainsi l'oeuvre de saint Pirmin sur ce territoire. Pépin III récolta les fruits de la politique monastique de son frère Carloman dans la Hesse septentrionale et en Thuringie: au monastère de Boniface à Fulda, il conféra le statut juridique d'une abbaye royale; d'autres *monasteria* du »cercle bonifacien« devaient également s'ouvrir à la disposition du souverain carolingien.

Sous le signe de la réforme ecclésiastique inaugurée par Boniface et dont Pépin III s'était assumé les objectifs réalisables, le père de Charlemagne en tant que premier souverain carolingien, promulgua des ordonnances qui traitaient des conditions intérieures et extérieures des couvents en France, ou bien il présida des synodes ecclésiastiques qui prêtaient également une attention particulière au monachisme. Pour prévenir à tous les problèmes de la vie monastique dans un grand nombre de *monasteria*, la législation capitulaire et synodale de l'époque de Pépin III n'avait fait qu'esquisser un programme minimal qui abordait les questions fondamentales du rôle des couvents dans l'état carolingien et dans l'église carolingienne naissante, et qui rappelait les exigences essentielles de la vie monastique. Parmi les ordonnances de la législation monastique intéressant les moines et les nonnains, émanant du premier roi carolingien et des synodes tenus sous son autorité, l'on trouve deux dispositions prédominantes qui annoncent l'avenir et qui sont en effet indissolublement liées l'une à l'autre: l'*ordo monachorum* auquel on prescrivait la règle de St Benoît comme loi de vie devait se différencier clairement de l'*ordo canonicorum*. La réalisation de cette ordonnance se heurta toutefois à des obstacles de toutes sortes qui ne purent être éliminés du temps de Pépin III. Même après leurs vœux solennels les abbés et les moines ne voulaient renoncer à la disposition de leurs biens privés et revendiquaient par conséquent un droit qui devait être réservé aux *canonici*. Lors de la réforme liturgique de Pépin III, les couvents de moines adoptèrent l'*officium* de l'église romaine qui, déjà à ce moment-là, passait pour être l'*ordo officii* des chanoines. Ce ne sont pas seulement les sources de l'époque de la réforme de Louis le Pieux et de Benoît d'Aniane, mais aussi des déclarations émanant de ceux qui occupaient les couvents au temps de Pépin III qui, pour cette raison, désignent maintes communautés conventuelles tantôt comme *canonici*, tantôt comme *monachi*. Une nette séparation entre les deux *ordines* n'a été possible qu'avant la législation ecclésiastique de Louis le Pieux n'eût constitué la *Regula s. Benedicti* en tant que loi unique de la vie monastique et que ses prescriptions ne durent être suivies *ad litteram* par les *monachi*: Ce n'est qu'à partir de cette époque qu'on peut donner le nom de couvents bénédictins aux communautés monastiques du royaume franc. En même temps seulement, des communautés dont les membres ne voulaient pas renoncer au droit de jouir de biens privés à titre individuel, à l'*officium* de l'église romaine, à des traditions et à des usages pré-bénédictins ou non-bénédictins dans leur *vita communis*, se constituèrent en chapitres de chanoines.

Jean-Pierre LEGUAY

La confrérie des merciers de Rennes au XV^e siècle

Le terme de «confrérie», couramment employé dans les documents bretons des XIV^e et XV^e siècles, a une double signification. Il désigne d'abord une association pieuse, chargée d'honorer un Saint Patron et d'animer la vie spirituelle et charitable d'une communauté. Mais c'est aussi une organisation professionnelle, un métier. De toutes celles qui existent à Rennes, au moins depuis la première moitié du XIV^es., la plus connue, la plus importante par sa richesse, par ses effectifs, par son influence sociale et économique est la confrérie des »Merciers et Espiciers«. Elle réunit des marchands qui, loin de se contenter de vendre sur place, fréquentent régulièrement les foires et les marchés de Bretagne, de France, de Flandre, d'Espagne et d'Angleterre. Les termes de »merceries« et »d'espiceries« désignent non seulement les produits vendus de nos jours sous ces étiquettes, mais aussi toutes les matières premières des grandes industries locales, les métaux, les produits tinctoriaux, les fourrures etc. . . .

Les merciers sont connus par deux documents exceptionnels: un »livre des merciers de la ville de Rennes«, commencé en 1437 et qui fournit d'amples renseignements sur les règlements, sur le nombre des adhérents, sur les activités commerciales de l'organisation et une série de comptes allant de 1452 à la fin du XVIII^es.

En tant qu'association de piété, chargée d'honorer le 1^{er} Mai St Philippe et St Jacques, la confrérie est largement ouverte et accueille aussi bien les femmes que les hommes, les valets que les maîtres. Le nombre des membres s'accroît sans cesse, passant de 163 en 1436 à 314 en 1498 (164 femmes et 150 hommes). Par contre, en tant qu'association professionnelle, seule une minorité, »la maire et plus saine partie des bourgeois« a accès à la maîtrise et aux fonctions représentatives. Ces privilégiés, étroitement solidaires et unis par des liens financiers et familiaux, sans dédaigner le simple colportage dans tout le duché, se réservent les 58 étaux des halles de Rennes et le grand commerce international. Quelques familles, les Dumesnil, les Gay, les Thierry etc. réalisent ainsi de fructueux bénéfices en livrant à la ville du salpêtre, du fer, de l'étain, du plomb et d'autres matières premières nécessaires à l'artillerie et aux grands travaux de fortification.

Michel MOLLAT

Humanisme et Grandes Découvertes (XV^e–XVI^e s.)

Parmi les problèmes dont l'étude appelle une synthèse, l'un des plus intéressants est la réaction réciproque de l'Humanisme et de la Découverte. En quelle mesure, l'Humanisme a-t-il stimulé, orienté et caractérisé la Découverte? En quelle mesure, à son tour, la connaissance de terres et de sociétés nouvelles a-t-elle enrichi l'Humanisme? En outre, la Découverte n'a-t-elle pas donné à l'Homme l'occasion de devenir plus parfaitement Homme, en même temps que l'Humanisme formulait un idéal à la dimension du monde?

Sans doute des oppositions se manifestent entre Humanisme et Découverte. La mentalité des premiers explorateurs restait médiévale, conforme à la tradition chevaleresque de la *reconquista* et aux ambitions mercantiles habituelles des hommes d'affaires italiens. La science nautique demeurait empirique, malgré l'invention d'instruments nouveaux. Les expériences coloniales transposaient outre mer les institutions féodales.

Cependant, le souvenir des héros antiques se mêle à celui des preux et à partir de la deuxième moitié du XV^e siècle, s'éveille une curiosité positive pour les pays et peuples découverts; puis, fondée sur l'expérience, *maîtresse de toute connaissance* (André Thevet), s'exprime la fierté de dépasser et même de rectifier les Anciens.

La curiosité de l'esprit renaissant a stimulé la Découverte, poussé l'Humanité à percer les secrets de l'univers; Cadamosto (1455) désirait *voir les choses que personne de sa nation n'avait jamais vues*. Les aventuriers et les marchands ne sont pas seuls à affluer à Lisbonne et à Séville; voici les savants, et parmi eux les géographes de la

Haute Allemagne (Martin Behaim). Lettres et chroniques, relations et discours circulent à travers l'Europe, en latin plus encore qu'en langues vulgaires. Il faudrait étudier systématiquement les foyers de diffusion des nouvelles de la Découverte et les agents de cette diffusion; en dehors des villes ibériques, la Cour de Rome fut le premier de ces carrefours privilégiés, puis Florence, l'âme de l'Humanisme, Anvers où Thomas More moissonna auprès de Duarte Barbosa la matière de l'«Utopie», la cour de France où François I^{er} accueillait à sa table un Verazzano.

Nourri par les découvertes géographiques, l'Humanisme engendre l'exotisme, donne sa marque aux sciences de la nature, et, par dessus tout, s'intéresse aux sociétés et aux *natifs*. Ainsi se pose le problème de la valeur des civilisations extraeuropéennes, et avec la question du salut de l'*Infidèle* ignorant du Christianisme, se renouvelle l'idée de l'excellence initiale de la nature et des sociétés primitives: le mythe du «*bon sauvage*» trouve là son origine. Mais le mythe ne voila pas, totalement, les réalités et l'iconographie saisit sur le vif le type de l'Africain et celui de l'Indien.

Si la Découverte est ainsi une enquête sur l'homme, elle est aussi une révélation de l'extension de l'Univers. Elle nourrit l'idéal du Progrès et offre aux générations que celui-ci anime l'occasion de réaliser les composantes de la *virtù*: l'esprit d'initiative, l'acte volontaire, la confiance dans le succès. L'idéal des plus grands Humanistes, Alberti, Bruni, Poggio, Pic de la Mirandole, trouvait sa justification dans les exploits des découvreurs: exaltation de l'effort humain couronné par le succès, expression tangible de la faveur de Dieu qui «a donné la terre aux enfants des hommes».

BERNARD VOGLER

La politique scolaire entre Rhin et Moselle (1556-1619)

La Réforme a suscité un effort scolaire considérable que l'abondance des documents conservés permet d'analyser de manière satisfaisante pour les principautés voisines du Palatinat, le duché de Deux-Ponts qui a passé à la Réforme en 1533 et qui s'est vu imposer le calvinisme en 1588, et le comté postérieur de Sponheim, devenu luthérien en 1557.

En fait l'enseignement élémentaire est autant une création des pouvoirs publics qu'une conséquence directe de la Réforme. Après 1555 les princes donnent une impulsion sensible à la scolarisation par une importante activité législative qui suscite un premier mouvement de créations d'écoles entre 1558 et 1570. L'implantation du calvinisme entraîne un renouveau de l'essor qui avait connu une stagnation entre 1570 et 1590. Les motivations demeurent toujours les mêmes: souci religieux, moral, politique et pratique. En 1619 seul un quart des paroisses du duché de Deux-Ponts reste dépourvu d'école, alors qu'à Sponheim chaque localité possède son école. L'école de catéchèse est devenue une école élémentaire grâce au rôle croissant du sacristain.

Le contenu de l'enseignement, fortement influencé par l'humaniste strasbourgeois Jean Sturm, vise une *pietas litterata*. Il convient de distinguer les écoles allemandes, qui se contentent d'enseigner la lecture, l'écriture et le calcul à côté du catéchisme, et les écoles latines, destinées à préparer les élèves à l'entrée au gymnase. L'allemand devient d'abord la langue de l'édification religieuse pour les masses populaires, alors que le latin demeure la langue noble des élites. L'instruction religieuse tient une place considérable (catéchisme, psaumes, chant). A la fin du siècle le latin tend à reculer au profit de la culture populaire. Malgré l'absence de matières scientifiques, la politique scolaire a favorisé l'alphabétisation croissante des masses, le souci d'une bonne écriture et la vulgarisation de préceptes qui contribuent à développer la sagesse populaire.

Le recrutement des élèves est plus important dans les bourgades que dans les villages. Il semble que ce sont la bourgeoisie, les artisans et les commerçants qui manifestent le plus grand souci pour l'instruction, à la différence des journaliers et des agriculteurs. On constate une progression des effectifs surtout dans les écoles allemandes. On essaie de stimuler l'intérêt et d'établir des horaires plus adaptés aux enfants.

Une étude sociale de 165 enseignants révèle la place croissante des éléments autochto-

nes. Le recrutement urbain, prépondérant, se restreint au milieu de la petite bourgeoisie, des artisans et du clergé. Le niveau est assez hétérogène: à côté des maîtres expérimentés et des étudiants de théologie qui font un bref passage dans l'enseignement, on trouve aussi des personnes peu instruites et des artisans. Les critères principaux du recrutement sont l'orthodoxie religieuse, la moralité et un niveau suffisant de connaissances. Les candidatures sont assez nombreuses, ce qui tend à montrer l'existence sur place d'un réservoir de gens instruits auquel s'ajoutent les maîtres itinérants.

Klaus MALETTKE

La France et l'Europe aux XVII^e et XVIII^e siècles:

la contribution française à l'éclosion de l'état moderne souverain.

Au sein de la recherche règne un large accord sur le fait que le processus de formation de l'état moderne souverain a subi des impulsions décisives de la part de l'absolutisme naissant, et qu'il a atteint son point culminant aux XVII^e et XVIII^e siècles avec le plein épanouissement de la monarchie absolue comme »forme européenne commune de gouvernement et de souveraineté«. La France, le premier de tous les états européens à avoir fait valoir de façon comparativement importante l'absolutisme monarchique aussi bien dans sa motivation théorique que dans sa réalisation pratique, a contribué de manière décisive et durable à ce développement gros de conséquences. Il ne faut pas oublier du reste que pendant la période qui va de la Paix de Westphalie à la Révolution de 1789, la France a représenté un des plus importants facteurs politique, économique, militaire, social et culturel au sein des systèmes d'état européens, et que l'Europe de ce temps-là en a subi de multiples façons l'influence et l'empreinte. Les contemporains en étaient pleinement conscients, ainsi que le prouvent une grande quantité de témoignages en ce sens.

Bien que l'Espagne de Philippe II passe pour être un exemple ancien d'état absolutiste, on ne peut toutefois contester que c'est la France, et non l'Espagne, qui est devenue l'image et le modèle de l'absolutisme européen. Sans doute serait-il faux de supposer que dans l'éclosion et la construction de la monarchie absolue au sein des divers états européens, il s'agisse *uniquement* d'une simple imitation du modèle français. Les diverses structures politiques, économiques et sociales existantes en chacun des pays ont tout naturellement conduit à l'instauration de formes divergentes de monarchie absolue. Il ne faut pas oublier pourtant que la théorie de l'absolutisme élaborée en France a exercé une force d'attraction considérable dans le monde européen. C'est un fait connu que le concept de souveraineté développé par Bodin dans son ouvrage paru en 1576, »Les six livres de la République«, a marqué et influencé les discussions de droit public durant des siècles. Et un examen approfondi de la constitution établie par la loi royale danoise de 1665 permet de reconnaître un accord évident avec les notions de puissance du monarque absolu qui prévalaient en France en ce temps-là. D'autre part on peut également constater que la structure de l'état français, les formes d'organisation de son gouvernement central aussi bien que ses institutions ont influencé pareillement les structures constitutionnelles et administratives d'autres états européens. C'est, par exemple, le cas en Espagne où le Bourbon Philippe V, dès son arrivée à Madrid, commença par réaliser des réformes intérieures en s'inspirant du modèle français et en faisant appel à des conseillers français, réformes qui se trouvaient placées totalement sous le signe du renforcement du pouvoir central.

En dehors de l'Espagne on peut constater, en Prusse et en Autriche, des analogies à l'institution française de commissaires ou d'intendants du roi qui fut précisément au centre même des grandes réformes monarchiques du XV^e au XVIII^e siècle. C'est ainsi que déjà Otto Hintze a fait observer que les chambres de guerre et de domaines ont occupé en Prusse la même position que les intendants en France, et qu'au fond elles ont exercé des fonctions très similaires. Dans les deux cas, les commissaires de guerre ont, à leur origine, joué un rôle très important. Et en Autriche on peut constater que les

présidents des nouvelles *Gubernien* institutées par Joseph II correspondent dans une large mesure, quant à leur position et leurs fonctions, aux intendants français. De même, en d'autres domaines de l'administration on peut clairement déceler des influences françaises durant ce laps de temps.

Les exemples qui sont cités dans l'article font, selon l'avis de l'auteur, reconnaître que le processus de formation de l'état moderne souverain qui se présente sur le continent comme l'œuvre de l'absolutisme monarchique et qui a comme caractéristiques essentielles un pouvoir étatique fort et central, une administration fonctionnant d'une façon plus effective et contrôlée plus efficacement par le pouvoir central, ainsi qu'une armée sans cesse à la disposition du souverain, a subi aussi bien dans sa motivation théorique que dans sa réalisation pratique, des impulsions durables et pressantes de la France. Mais cette contribution qui n'est pas contestable ne devrait cependant pas conduire à surestimer et surévaluer le rôle de la France. Il ne faudrait pas oublier à ce sujet les impulsions extra-françaises, ni les réalités respectives spécifiques, politiques, sociales et économiques qui ont exercé une action diverse sur ce processus dans chacun des pays européens continentaux. Il reste encore beaucoup à faire à l'avenir dans ce secteur de l'histoire comparée constitutionnelle et administrative.

Eberhard WEIS

Révoltes paysannes et citadines dans les Etats allemands de la rive gauche du Rhin de 1789 à 1792

L'auteur s'efforce de montrer à l'aide des plus importants exemples tirés du territoire situé entre le Rhin, la Moselle et l'Alsace, que dans les années qui vont de 1789 à la première invasion française en 1792, les troubles, là où il s'en trouve, eurent des causes purement locales: dureté et impopularité de quelques fonctionnaires princiers ou urbains; revendications à propos de la dime, mais non pas de la seigneurie; différends entre les autorités ou les magistrats et les citoyens au sujet des droits de jouissance forestière dans les bois princiers ou urbains, et d'utilisation des communaux; plaintes à cause des dégâts causés par le gibier, des corvées obligatoires et de l'octroi du droit de cité à des étrangers.

Un autre signe distinctif de ces troubles réside dans le fait qu'ils n'avaient aucun caractère purement rural, mais que presque toujours ils éclatèrent dans des petits villes, qu'à leur origine il y avait surtout des intérêts urbains qui rejoignaient souvent les intérêts des agriculteurs et de la population rurale avoisinante. Assez souvent aussi il s'agissait de conflits opposants divers groupes inter-urbains ou des membres de diverses confessions.

Les princes temporels les plus marquants prévinrent ces revendications et ces troubles par des réformes, en partie déjà avant 1789, ou bien rétablirent le calme en remédiant aux inconvénients. Les partisans allemands de la révolution formaient une minorité qui allait en diminuant. La population des territoires en question restait fidèle à ses princes en fuite, et cela même durant l'occupation française de 1792 à 1794. Ce n'est qu'à partir de l'annexion permanente de 1794 que les habitants de la rive gauche du Rhin adoptèrent pleinement peu à peu les institutions françaises et d'une façon telle qu'elle contribua au fait qu'après 1815, la Prusse et la Bavière laissèrent en vigueur ces institutions ainsi que le droit français.

Franz MENGES

Les sociétés allemandes d'entraide en France avant la première guerre mondiale

Les habitants des états agricoles surpeuplés qui n'envisageaient pas une émigration durable, cherchèrent, depuis le XIX^{ème} siècle, et dans une proportion croissante, du travail dans les pays qui connaissaient déjà une forte industrialisation. Le manque de formation, l'ignorance des langues firent souvent échouer ceux qui cherchaient du travail; le chômage et la maladie les précipitèrent dans le dénuement.

Pour venir en aide à ces Allemands de l'étranger sans ressources, on créa en de nombreux pays des sociétés d'entraide, comme ce fut le cas à Paris (1844), Lyon (1864), Marseille (1879) et Le Havre (1908). Leurs promoteurs et protagonistes furent en général des ecclésiastiques à l'étranger et des Allemands fortunés résidants, dont les mobiles étaient d'ordre caritatif et aussi en partie autoritariste et nationaliste: il fallait calmer la conscience sociale, empêcher la formation d'un prolétariat allemand et sauvegarder l'honneur national. Les états allemands favorisèrent l'activité de ces sociétés d'entraide par des contributions financières régulières ou occasionnelles, ainsi que par la remise de décorations à des membres et à des promoteurs méritants de ces sociétés.

Les Allemands qui avaient besoin d'aide étaient secourus selon leurs besoins propres, au moyen de vivres ou de médicaments, de chaussures ou de vêtements, de petites sommes d'argent ou, lorsqu'ils avaient une caution, de prêts. Les sociétés d'entraide aidaient de leurs conseils les compatriotes inexpérimentés dans les problèmes les plus divers, leur faisaient obtenir des soins médicaux gratuits, les faisaient héberger dans une clinique ou un asile, leur procuraient des emplois et des logements. Lorsqu'il n'y avait aucune perspective pour assurer leur existence en France, elles facilitaient leur retour au pays natal. Là elles recrutaient des promoteurs et faisaient paraître, dans la presse, des mises en garde contre une émigration irréfléchie à l'étranger.

Paris exerçait un attrait particulier sur les Allemands qui cherchaient du travail: la colonie allemande locale comptait environ 40 000 personnes; avant le déclenchement de la guerre franco-allemande, ce nombre – y compris les ressortissants d'Autriche-Hongrie – était presque deux fois plus élevé. Le problème d'aide aux pauvres pour les sujets allemands s'y posa plus tôt et d'une manière plus pressante que dans les autres villes françaises. La société d'entraide de Paris fut fondée en 1841 et reçut en 1847 l'autorisation du gouvernement français. Ses statuts de 1844, 1874 et 1902 servirent de modèle pour les sociétés soeurs de Lyon, Marseille et Le Havre. Par suite de la guerre de 1866 et de celle de 1870/71, il se produisit une scission qui conduisit à la création d'une société d'entraide allemande et d'une autre société austro-hongroise. La présidence de la première fut confiée ultérieurement régulièrement au chargé d'affaires bavarois à Paris.

Le Havre revêtait une importance particulière en tant que point de départ pour l'émigration vers l'Amérique et les pays d'outre-mer. Beaucoup d'Allemands arrivaient dans ce port sans pouvoir financer le voyage en bateau ou un séjour prolongé au Havre. Beaucoup de matelots allemands y débarquaient, des artisans et des ouvriers y cherchaient des possibilités de gains. Tout comme à Paris, beaucoup échouèrent et s'adressèrent à des compatriotes résidants ou à leur consulat. Pour remédier à cette situation, une société d'entraide fut créée en 1908 qui aidait en moyenne 350 personnes par an. La société d'entraide créée à Marseille, en 1879, fut l'objet de demandes beaucoup plus nombreuses de la part d'Allemands nécessiteux. En 1894, 1076 personnes, et en 1910, 2297, furent secourues. Il s'agissait surtout de légionnaires congédiés ou déserteurs, de même que de colons déçus rentrant dans leur pays natal ou cherchant du travail.

L'activité de la Caisse allemande d'aide et de prévoyance, fondée à Lyon en 1864, se distinguait fort peu de celle des organisations soeurs à Paris, Marseille et Le Havre; mais elle se trouvait davantage que ces dernières sous l'influence des églises. Le nombre des personnes assistées passa de 163 en 1876, à plus de 1000 pendant les années qui précédèrent la première guerre mondiale.

Jacques WAGNER

François-Joseph vu par la Presse Française (1867–1898–1908)

Cette étude se propose certes d'examiner l'opinion de la majorité des Français sur le souverain autrichien, mais elle cherche surtout à dégager une évolution de cette opinion en procédant à un sondage à travers trois années importantes et éloignées les unes des autres; le jeune monarque de 1867 accablé par la défaite ne ressemble pas plus au patriarche du début du XX^e siècle que la presse et l'opinion sous le

Second Empire ne ressemble à celle de la III^e République, mortifiée par la défaite de 1870 et ne vivant que de nationalisme et d'espoir de revanche. Or, l'Autriche est devenue entre temps le »Brillant Second« du Reich détesté; cette alliance n'aura-t-elle pas une influence décisive sur l'opinion française à l'égard de son Empereur?

Mais d'abord, de quelle portion de la France s'agit-il? L'étude des journaux de toutes les tendances laisse apparaître que la presse à grand tirage, ainsi que celle de gauche sous la III^e République se sont désintéressées des affaires autrichiennes; les résultats de nos recherches feront donc surtout apparaître l'opinion de la bourgeoisie libérale, conservatrice, voire monarchiste.

1867, c'est l'année du compromis austro-hongrois; c'est aussi celle où se révèle la puissance prussienne qui s'est manifestée à Sadowa peu de temps auparavant. Les journaux qui la craignent, tous, attendent passionnément une alliance franco-autrichienne qui pourrait faire contrepoids à la Confédération de l'Allemagne du Nord. François-Joseph, le futur allié est donc présente sous un jour très favorable; le Compromis, lui aussi, attire dans l'ensemble des commentaires extrêmement élogieux, en particulier du »Siècle« le grand quotidien libéral de l'époque pour qui l'Empereur, rompant enfin avec son passé absolutiste, apparaît comme le seul auteur de ces réformes. Seule note discordante au milieu de cet enthousiasme, les articles de Louis Veillot dans »l'Univers« qui ici reprochent amèrement le trop grand libéralisme autrichien.

Cette sympathie quasi unanime qui se fait jour en 1867 dans des circonstances exceptionnelles ne disparaît pas par la suite en dépit de l'alliance avec l'Allemagne et du coup de force de 1908. François-Joseph demeure un souverain estimé peut-être même le souverain le plus estimé des journalistes qui s'en préoccupent (ce sont surtout ceux des organes de la droite: »Le Figaro« – »Le Gaulois« – »Le Temps«). Seul le style se modifie; autant François-Joseph était considéré sous l'angle politique en 1867, autant ce point de vue apparaît secondaire en 1898 et en 1908, années de jubilé qui, pourtant sont propices à des bilans. L'homme passe maintenant avant l'homme politique: on admire ses qualités humaines, on le plaint pour ses nombreux malheurs familiaux et nos journaux sont intarissables lorsqu'ils relatent l'assassinat et les obsèques de l'Impératrice Elisabeth, survenu en 1898. Est-ce à dire cependant qu'on ne lui attribue aucun rôle politique? Il n'en est rien, mais, là aussi, le ton a changé. On insiste surtout sur l'influence personnelle du monarque et sur sa popularité: lui seul peut servir de trait d'union entre les nationalités antagonistes de son empire, lui seul est capable de modérer les ardeurs de son ministre détesté, d'Aehrenthal. Bref, tant qu'il vivra, la Monarchie durera; il empêchera tout »Anschluß« des régions allemandes au Reich redouté.

Pour toutes ces raisons, on peut affirmer que François-Joseph demeure pendant tout son règne un souverain très estimé des journalistes français. A part les lignes désobligeantes de Veillot, nous n'avons relevé, au cours de ces trois années aucune mention hostile et il semble bien que si François-Joseph a été universellement honni à sa mort, c'est parce que les journalistes de 1916 étaient, eux aussi engagés dans le terrible conflit mondial.

Peter GRUPP

L'attitude du »Bulletin du Comité de l'Afrique Française« à l'égard de l'Allemagne de 1891 à 1914

Le but unique du groupe colonialiste que représentait le »Bulletin du Comité de l'Afrique Française« (BCAF) était de renforcer l'expansion française sur le continent africain. En vue d'atteindre ce but, il lutte pour une politique pragmatique-opportuniste. Il refuse de s'engager dans des alliances fermes, afin de pouvoir se rallier chaque fois à la puissance qui était en mesure d'offrir le plus grand avantage pour l'empire colonial français. Cette puissance peut être aussi bien l'Allemagne (jusqu'en 1904) que l'Angleterre (après 1904). Il n'existe aucun intérêt initial pour l'Allemagne, envers laquelle on garde une attitude essentiellement neutre; l'intérêt du moment est simplement fonction de

l'attitude allemande face à l'expansion française. On regarde uniquement vers l'avenir, jamais vers le passé, il n'existe aucune prévention et la guerre de 1870/71 avec le problème de l'Alsace et de la Lorraine ne joue aucun rôle; il n'y a pas d'«ennemi héréditaire» traditionnel.

Pendant des années, aussi longtemps que le Reich ne trouble pas le cercle des colonialistes français, on espère pouvoir gagner son appui en face de la supériorité menaçante de l'Angleterre surtout en Egypte et au Soudan. Cette attitude changera à partir de 1905, et l'Allemagne fera de plus en plus figure d'adversaire, mais cela uniquement à cause de son opposition à la politique française au Maroc. L'Allemagne devient l'ennemie à cause de sa politique »mondiale« agressive d'alors, et non pas pour des raisons se rapportant au passé. Un changement ultérieur dans les relations n'est nullement impossible. Les revendications continentales, c'est à dire une revanche et une expansion coloniale, s'excluent l'une l'autre. Le BCAF demande qu'on reconnaisse la réalité; il a définitivement écarté l'Alsace et la Lorraine. L'expansion coloniale est un tout en soi, et non pas, par exemple, un moyen pour réaliser des objectifs anciens, traditionnels et continentaux. Avec le début de »l'impérialisme partageur« une page de l'histoire a été tournée.

Edmund BURKE

La résistance marocaine, le pan-islamisme et la stratégie allemande de guerre en Afrique du Nord en 1914-1918

Cet article cherche à préciser quel a été le soutien apporté par l'Allemagne et la Turquie à la résistance marocaine contre la domination française pendant la première guerre mondiale. Il s'appuie essentiellement sur des rapports non publiés du service secret touchant les activités allemandes au Maroc, et conservés dans les Archives militaires du Château de Vincennes, près de Paris.

Déjà avant 1912, les chefs de la résistance marocaine avaient commencé de chercher auprès de l'Allemagne et de la Turquie, une aide contre la France. Cette tendance s'est poursuivie après l'instauration du protectorat français et espagnol. Pendant cette période, la résistance coloniale au Maroc se limitait principalement à des bandes rurales de guerillas. Ces groupes avaient généralement des bases régionales. Pour constituer une menace valable contre la domination française, ils avaient besoin d'une direction centrale, d'une idéologie capable de l'emporter sur les rivalités de clans, et d'importants approvisionnements en argent et en armes. Les forces allemandes et turques ont cherché à s'appuyer sur ces facteurs pour provoquer une insurrection générale au Maroc pendant la guerre, conformément à la politique d'ensemble qui consistait à fomenter des soulèvements anti-coloniaux contre les puissances de l'entente.

Pendant la première guerre mondiale, le soutien allemand à la résistance marocaine s'est traduit en fournitures d'argent, d'armes, de cadres dirigeants et de propagande auprès des tribus. Les principaux groupes de résistance étaient concentrés dans le Rif et le Moyen-Atlas et dans la vallée de Sous. Des systèmes élaborés ont été mis au point pour faire passer des marchandises de contrebande aux bandes de résistants. L'Espagne, y compris la zone espagnole du Maroc, offrait une base neutre d'où pouvaient être menées ces opérations. Comme les troupes d'Abd al-Malik Muhyi al-Din, dans le Rif, se trouvaient les plus proches des sources d'approvisionnement, elle reçurent une large proportion de l'aide. Les premiers plans d'une révolte générale durent être abandonnés en faveur d'un rapprochement régional, du fait du manque de chef supérieur marocain. L'aide allemande a permis aux forces de résistance de rester sur l'offensive pendant toute la guerre, mais elles ne purent forcer la France de distraire des forces pour maintenir le front au Maroc. Militairement parlant, cette aide ne parvint pas à réaliser ses objectifs principaux.

La participation turque fut étroitement liée à l'intervention pan-islamique d'avant 1912. En 1915 des officiers ottomans furent adjoints au commandement allemand en Espagne. Ils reçurent mission du Ministre allemand de la Guerre d'aider à coordonner

les opérations de guérilla dans divers secteurs du Maroc. Mais si la contribution militaire turque fut minime, la valeur de propagande de cette participation fut considérable pour l'Allemagne. En outre, les tracts pan-islamiques distribués au Maroc ont fourni aux tribus une base idéologique pour une coopération plus grande. A cet égard l'expérience de la résistance en 1914-1918 a contribué inconsciemment à répandre l'idée nationaliste parmi la population rurale du Maroc.

Kurt Koszyk

Politique de presse et propagande pendant la première guerre mondiale

La politique de censure et de presse des états qui participèrent à la première guerre mondiale développa une pratique largement convergente. Partout on vit s'imposer le primat militaire. Plus la situation au front devenait difficile, et plus aussi les critères politiques qui paraissaient nécessaires à l'intérêt militaire prirent d'importance. Ce qui surprend à ce propos, c'est le consentement donné par tous les gouvernements aux groupes d'opposition comme le socialisme, pour décharger et assurer les régimes respectifs. Cela concerne même l'Angleterre où, contrairement à ce qui s'est passé dans les états continentaux, une réglementation bureaucratique de la presse put être évitée. Les autorités anglaises ont su justement et de façon exemplaire, intéresser les journalistes à des accords confidentiels et à instaurer, à la place d'une répression, une influence positive sur le public ami et ennemi.

Les mesures de propagande dirigées administrativement avec rigueur dans l'empire allemand ont eu à souffrir de la coexistence et de l'opposition d'instances et de juridictions diverses. Ce n'est qu'en octobre 1915 que fut entreprise une certaine coordination avec la création de l'office de presse de guerre. Les conférences de presse, tenues régulièrement depuis 1914 à Berlin et dont les enregistrements de mars 1915 à novembre 1918 ont été transmis, mettent en lumière les efforts faits pour susciter la confiance parmi les représentants choisis du journalisme en dépit du caractère obligatoire des directives, et pour inciter, au moyen des journaux, la population à «tenir». Ce but, à la longue, ne put être atteint à cause du mauvais approvisionnement et du lourd tribut de sang qu'on ne pouvait dissimuler. Les nouvelles techniques de propagande utilisées alors se trouvèrent en contradiction avec les expériences que chacun pouvait faire dans le déroulement quotidien de la guerre.

Les journalistes finirent par se détourner de ceux qui leur donnaient des ordres, sans pouvoir, il est vrai, faire disparaître la défiance qui se faisait jour dans le public. Mais la crise de confiance entre la presse et ses lecteurs ne fut pas à ce point profonde qu'elle ait pu empêcher la démagogie nationaliste, pendant les années de la république de Weimar, de tirer parti de l'emploi conséquent et amélioré de formules stéréotypes et de l'utilisation d'opinions préconçues.

Gottfried Schramm

Militarisation et démocratisation:

types d'intégration des masses dans la première guerre mondiale

L'Allemagne et la Russie, pendant la première guerre mondiale, eurent à supporter des charges spécifiques qui furent épargnées à la France. Leur économie, coupée du marché mondial, succomba sous le poids de la course à la production qui décida de leur victoire et de leur défaite. Leurs constitutions surannées montrèrent leur faiblesses d'une façon surévidente. Mais au contraire de la Russie tsariste, l'Allemagne impériale, malgré la guerre, se maintint d'une façon étonnamment longue. L'article apporte des éclaircissements sur le parallélisme et sur les différences existant entre les deux empires, et cela à l'aide de deux tendances que l'on retrouve dans tous les états en guerre. La première, la militarisation, consiste dans le besoin d'organiser la vie de la nation en s'inspirant du modèle militaire de commandement et d'obéissance. Ce processus a fourni, justement

aux systèmes pré-démocratiques, une chance spécifique de survie. Mais ni en Russie, ni en Allemagne, on n'a vu se former une vraie dictature militaire. La séparation entre la responsabilité politique et militaire y fut largement maintenue, alors que dans les démocraties occidentales, les dirigeants civils Lloyd George et Clemenceau s'accordèrent pour unifier le pouvoir. En Russie les chefs de l'armée confinés dans la limite traditionnelle de leur métier de soldat, ne cherchèrent nullement à jouer un rôle politique, ni d'une façon générale à imposer un principe anti-démocratique à la société. En Allemagne, par contre, l'ambition politique de Ludendorff agit comme contre-poids stabilisateur de système à cette deuxième tendance typique de la guerre qu'est la démocratisation. Tandis qu'en Allemagne les premiers pas sur le chemin du parlementarisme atténuaient le mécontentement, les concessions politiques du tsarisme à la société russe renforçaient plutôt la conviction de celle-ci d'être plus capable que l'état suranné. En Allemagne, Guillaume II se retira dans une pénombre politique – ce qui constitua un avantage pour le régime. Le gouvernement impérial réussit à redresser sa réputation en déclin après avoir été reconstitué en automne 1917 avec le concours autorisé des partis. Par contre en Russie, Nicolas II maintint désespérément et d'une façon démesurée son droit de choisir seul les ministres. Le gouvernement – à côté de la tsarisme haïe comme Allemande et comme autocrate obstinée et de son favori Raspoutine – devint la cible d'une critique à laquelle finalement presque tout le peuple s'associa.

Willi A. BOELCKE

Les changements de l'économie agricole allemande consécutifs à la première guerre mondiale

Vue rétrospectivement, la première guerre mondiale a marqué la coupure sans doute la plus tranchée dans l'histoire agricole allemande récente, car avec la guerre et après celle-ci on a vu s'achever la phase d'expansion soutenue par une rentabilité en hausse qui avait duré plus d'un demi siècle. La guerre a laissé derrière elle une agriculture minée systématiquement dans sa force productive par une exploitation abusive et par une économie dirigée, épuisée et exsangue, dépouillée avant tout de ses plus importants moyens de travail. Et bien qu'à la fin de la guerre, la reconstruction de la capacité de production agricole effondrée ait formé l'objectif principal bien compréhensible de la politique économique, alimentaire et agricole des gouvernements qui se sont succédés après 1918, cette reconstruction a traîné en longueur. Ce n'est qu'en 1928/29 que l'on sembla retrouver le niveau d'avant guerre. A la fin de cette période de reconstruction, en 1928/29, l'Allemagne était parvenue à peu près au même niveau d'autoapprovisionnement en denrées alimentaires qu'elle avait connu immédiatement avant la guerre, et cela en dépit du fait que, par suite des pertes territoriales consécutives au Traité de Versailles, la base allemande de ravitaillement s'était trouvée réduite, alors que la densité de la population avait augmenté.

Cependant l'Allemagne, après l'inflation et contrairement à ce qui s'était passé avant la première guerre mondiale, finança ses importations hautement nécessaires de denrées alimentaires principalement avec l'aide de crédits étrangers. Il en alla de même pour la production agricole propre qui reçut sous forme de crédits des injections répétées de réanimation, mais sans pouvoir toutefois sortir du cercle infernal d'un endettement croissant. A cela vinrent s'ajouter un suréquipement agricole en main d'œuvre humaine et en force de traction animale, des tendances à la multiplication des petites exploitations paysannes, une productivité fléchissante du travail, la lamentable misère de l'évolution des prix agricoles, les pertes dues à l'inflation, les charges publiques qui réduisaient la rentabilité des exploitations, un système de coopératives incapable et d'autres choses encore, et qui dans leur ensemble allaient faire en sorte que le nouvel endettement de l'agriculture allemande se rapprocha sérieusement, en l'espace de quelques années seulement, de l'endettement d'avant la guerre. La nécessité d'adapter l'agriculture aux progrès de la technique fit peser sur elle la pression de charges supplémentaires. C'est ainsi que l'agriculture se trouva finalement engagée dans la »crise d'adapt-

tation» économique typique de la société industrielle, laquelle vint s'ajouter au fardeau de la reconstruction d'exploitations ruinées par la guerre et par l'économie dirigée. Les subventions nationales consenties et accrues ne furent rien de plus qu'une goutte d'eau dans la mer. L'agriculture allemande était entrée dans le chemin de la crise, déjà avant le déclenchement de la grande crise économique mondiale.

Jacques BARIÉTY

Les conséquences pour l'économie française du retour de l'Alsace-Lorraine à la France en 1919

Entre 1900 et 1930, les structures de l'économie et de la société françaises se sont profondément transformées, la France devenant d'un pays à prédominance rurale un pays à prédominance d'industrie moderne. Le retour de l'Alsace-Lorraine à la France en 1919 a-t-il joué un rôle important dans ces transformations? L'Alsace-Lorraine, de 1871 à 1918, avait participé à l'essor industriel du Reich, alors en avance sur celui de la France, et elle était devenue un rouage essentiel de l'économie industrielle allemande. En 1919, la France non seulement retrouve trois départements perdus cinquante ans plus tôt, mais aussi, du fait du traité de Versailles, hérite d'une fraction appréciable du potentiel économique que l'Allemagne avait implanté dans le Reichsland entre temps. Après 1919, les entreprises ex-allemandes de l'ex-Reichsland, qui, par la force du traité, deviennent françaises, posent à l'économie française un véritable défi par leur taille, souvent gigantesque pour l'époque, la masse de leur production, leurs bas prix de revient, sans oublier les problèmes de financement et de débouchés. Le traité de Versailles avait cherché à amortir le choc en retour de la rentrée dans l'économie française de l'économie des trois départements recouverts en obligeant le marché allemand, jusqu'en janvier 1925, à continuer d'absorber leur production. Mais, en janvier 1925, la fusion des trois départements dans l'économie française n'est pas encore terminée, et il faudra encore plusieurs années de négociations parfois très difficiles entre la France et l'Allemagne pour que tous ces problèmes trouvent leur solution; ces négociations sont jalonnées par l'Entente Internationale de l'Acier (Internationale Rohstahlgemeinschaft) de septembre 1926, le cartel franco-allemand de la potasse de décembre 1926 et finalement le traité de commerce franco-allemand d'août 1927.

De tous les problèmes, ce fut le problème sidérurgique les plus difficile à résoudre. Entre 1880 et 1914, le Reich avait progressivement implanté en Lorraine annexée, sur la minette, une fraction importante de sa sidérurgie de base (eisenschaffende Industrie), alors que la presque totalité des industries métallurgiques de transformation allemandes (eisenverarbeitende Industrien) étaient restées installées en Allemagne hors du Reichsland. Le transfert à l'économie française du puissant potentiel sidérurgique de Lorraine desannexée en 1919 crée de graves difficultés à la France; il s'agit de problèmes de structures des entreprises, de financement, de production et de débouchés. Finalement, ces problèmes seront résolus en une dizaine d'années, et, ce faisant, ils auront agi sur l'économie française générale avec l'effet d'un puissant aiguillon de modernisation et d'industrialisation.

Sur un plan différent, mais comparable, l'industrie textile alsacienne s'était développée sous le régime allemand, parce qu'elle disposait alors du débouché, en expansion permanente, du marché allemand. Sa rentrée dans le système économique français en 1919 a présenté des difficultés, mais a agi également avec l'effet d'un aiguillon, même si certaines entreprises ont dû en souffrir.

Enfin il importe de ne pas considérer seulement ce que la France retrouve et ce dont elle hérite avec le traité de Versailles; il y a aussi ce qu'elle fait après 1919. Entre 1919 et 1929, la France travaille efficacement à mettre en valeur certaines ressources des départements recouverts qui, à l'époque du Reichsland, avaient été sous-exploitées, car l'Allemagne possédait par ailleurs des ressources suffisantes des produits en question: potasse de Haute-Alsace, dont la production augmente de 900% entre 1913 et 1929, et qui est à l'origine de l'industrie chimique française et de bouleversements dans les

engrais agricoles et l'agriculture elle-même; charbon de Lorraine; exploitation par la France, en vertu du traité de Versailles, des ressources hydrauliques du Rhin au long de la frontière commune.

Ainsi, il est certain que les départements alsaciens et le département de la Moselle ont beaucoup contribué à la modernisation et à l'industrialisation de l'économie française en général entre 1919 et 1929, soit par la fusion dans l'économie française d'un secteur industriel moderne ex-allemand, soit par l'efficace mise en valeur après 1919 de ressources industrielles nouvelles. On va même jusqu'à penser qu'il y a eu dans les années d'après-guerre un véritable projet des gouvernements français de modernisation et d'industrialisation de l'économie française en général, en saisissant l'occasion du retour des départements recouvrés et des possibilités qu'ils offraient en ce domaine. Ce problème mériterait une étude approfondie, qui devrait inclure aussi une analyse des clauses économiques du traité de Versailles, notamment de celles concernant les Réparations.

JACQUES BARIÉTY

Stresemann et la France

La dissertation de doctorat de M.-O. Maxelon est la première interprétation d'ensemble sur la façon dont Stresemann concevait la France et sur la place qu'il lui faisait dans ses projets de politique extérieure. L'ouvrage est écrit à partir des papiers de Stresemann, ceux de la D.V.P. et les archives de la Wilhelmstrasse.

La documentation qu'a utilisée le Dr. Maxelon conduit à relativiser la place de la France dans la pensée de Stresemann. Avant 1914, Stresemann ne voit pas dans la France une puissance de tout premier ordre, réservant à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis (ainsi qu'à l'Allemagne bien sûr) ce rang; la France, pense-t-il alors, ne peut jouer un rôle international que dans le cadre d'une coalition. C'est la même conception qui guide Stresemann pendant la guerre de 1914-1918, dans laquelle il veut voir un duel germano-anglais qui doit permettre à l'Allemagne, par la victoire, de s'assurer sa place dans le monde; la France ne serait que la comparse de l'Angleterre. Ainsi Stresemann envisage-t-il alors, après une victoire allemande, de bonnes relations entre une Allemagne puissante et une France territorialement, financièrement et économiquement amoindrie qui entrerait dans un système continental à direction allemande et à vocation antianglaise. Calais doit être un »Gibraltar« allemand. Stresemann conserve ses illusions jusqu'en 1918.

L'effondrement de 1918 réveille Stresemann de son rêve et lui révèle la puissance de la France, qui est alors surtout d'ordre militaire. Plus rapidement que d'autres hommes politiques allemands, il se convainc de la nécessité de négociations germano-françaises, car l'Allemagne n'est pas en mesure de s'opposer matériellement aux exigences françaises d'exécution du traité de Versailles, contre lequel il a d'ailleurs voté en 1919. Stresemann en vient ainsi dès 1920 à l'idée d'une dialectique exécution-révision du traité. Il faut entrer en négociation avec la France pour l'exécution du traité, afin de ne pas donner à la France l'occasion d'utiliser son surplus momentané de puissance à des fins de destruction du Reich bismarckien (affaire rhénane); mais, à l'intérieur de la politique d'exécution, il faut utiliser les possibilités de manoeuvre qu'offre à l'Allemagne la dépendance économique de fait de la France à l'égard de l'Allemagne du fait du traité (réparations, reconstruction de la France). La négociation ne doit d'ailleurs pas être purement bilatérale germano-française; cette négociation doit se situer dans un cadre global de politique extérieure: pression discrète sur l'Occident par la menace d'une entente germano-soviétique (Stresemann approuve Rapallo); et, à l'intérieur de l'Occident, établissement de relations privilégiées avec l'Angleterre et l'Amérique pour que celles-ci fassent pression sur la France (dettes interalliées) afin d'amener la France à négocier avec l'Allemagne aux conditions jugées indispensables par l'Allemagne. En 1922, le projet de politique global de Stresemann est prêt.

A partir de son arrivée au pouvoir en 1923, Stresemann travaille méthodiquement à appliquer ce projet. Le plan Dawes, puis la conférence de Londres, permettent de mo-

biliser l'Angleterre et l'Amérique pour faire renoncer la France à sa politique rhénane. Locarno, en même temps qu'il met un terme à l'affaire réhenane, permet de commencer à préparer les conditions d'une révision de la frontière germano-polonaise, ce que Briand semble également envisager comme possible. L'exécution du traité doit déboucher sur sa révision.

L'auteur s'interroge sur les buts lointains de Stresemann. Révisionniste, certes, il le fut, mais jusqu'à quel point et avec quels moyens? Il n'était pas seul en Allemagne, et, pour faire accepter sa politique de négociation à une opinion allemande le plus souvent rétive à l'exécution du traité, il fut amené, ici ou là, à tenir des propos et à laisser entrevoir des perspectives qui, même si ce fut fait à des fins tactiques, ont contribué à maintenir vivantes de dangereuses illusions dans de larges parties du peuple allemand. Cette conclusion du Dr. Maxelon est, à notre sens, une juste interprétation des équivoques de ce que fut la politique de Stresemann à l'égard de la France.

Un livre utile qui mérite d'être connu en France.

Hans HÖRLING

Le jugement français sur la prise de pouvoir national-socialiste

Le jugement de l'opinion publique française sur la prise de pouvoir national-socialiste tire sa signification de la position traditionnelle de la France au sein du système des états européens, de l'importance traditionnelle des relations franco-allemandes, du rôle soutenu de la presse dans la vie politique en France durant ce laps de temps, ainsi que de l'influence exercée sur la politique intérieure et extérieure française par la montée d'Hitler. Le bouleversement politique de l'Allemagne a marqué, en France, la fin d'une époque: le sport, les stars, les scandales, les sensations qui occupèrent la vie publique et qui faisaient la manchette des journaux pendant les années 20, furent relégués à l'arrière-plan et durent céder la place à la politique et, dans une large mesure, à la question allemande.

Le problème allemand prit une position exceptionnelle de deux façons: premièrement, il engageait le Français enclin à l'indifférence en matière de politique étrangère, et, deuxièmement, il était l'objectif qui dominait tous les autres aspects de politique étrangère dans les discussions de politique intérieure aussi bien qu'extérieure.

Mais comment se présentaient les analyses et quels en étaient les résultats? Nous touchons ici à l'une des plus intéressantes conclusions de notre étude, à savoir la discordance qui existait entre l'intérêt éprouvé pour l'Allemagne et la valeur de témoignage des analyses. Au début des années 30, le problème allemand couvrait 60% des colonnes consacrées à la politique extérieure de la presse de droite, 30% (et en 1933, 60%) des journaux de gauche, et 50% des journaux du centre. Dans le cas des communistes le rapport URSS-Allemagne évolua de 36 à 13% en 1930, à 16 et 40% en 1933. Mais bien que la question allemande ait ainsi dominé presque entièrement la rubrique de »politique étrangère« de tous les organes de presse, on est très souvent déçu devant la qualité des commentaires. Il est vrai que la presse française informait bien et généralement avec exactitude son public sur le déroulement des événements politiques en Allemagne, mais elle négligea cependant les causes de la montée national-socialiste. Des traits fondamentaux du national-socialisme (tels que la doctrine raciale ou la fixation des objectifs de politique étrangère) n'ont pas été saisis dans leur signification réelle. Trop souvent on a comparé ce nouveau phénomène politique à des manifestations françaises comme le »boulangisme«. Ce n'est que rarement que les commentateurs parvinrent à se défaire de leur idéologie pour analyser impartialement la réalité allemande et pour acquérir une image objective du national-socialisme: *Ad usum Delphini!*

Pourtant, gardons-nous de condamner unilatéralement la presse française! Les analyses tendancieuses, les jugements partiels erronés, des commentaires alliant la clairvoyance à l'aveuglement, de même que les faux pronostics sur l'évolution politique n'étaient pas son apanage exclusif, mais on les retrouvait dans tous les pays européens, y compris l'Allemagne.

Alors que la droite française, dans son interprétation du succès national-socialiste, faisait avant tout état du caractère du peuple allemand, pour la gauche, la montée d'Hitler était la conséquence de la crise économique mondiale. Quant au jugement du centre, il se différencie des analyses unicausales de la droite et de la gauche, en ce sens qu'il mentionne d'une part, la renaissance d'un nationalisme allemand, mais qui, d'autre part, se trouve lié à la crise économique et à la misère sociale.

A partir de 1930, la montée du national-socialisme influença les rapports franco-allemands. La conséquence en fut un état de malaise croissant entre les deux peuples. L'accentuation du nationalisme allemand renforça la défiance française quant à la crédibilité des déclarations allemandes et enleva ainsi, à la politique d'entente, son plus sûr fondement. Or si la seule montée de la NSDAP comme parti d'opposition a entraîné des conséquences aussi sérieuses, on se demande tout naturellement quelle sera la réaction française devant sa prise du pouvoir. C'est à cette question que nous essaierons de répondre dans une deuxième partie de cette étude.